

COMPLÉMENTAIRE  
SANTÉ

LA  
COMPLÉMENTAIRE SANTÉ  
QUI VOUS LAISSE  
LE CHOIX



SANTÉ  
SELECT



# SANTÉ SELECT PRO / SENIOR



La complémentaire santé qui vous offre une grande liberté de choix et des services de qualité

➔ COMPOSEZ VOTRE GARANTIE EN FONCTION DE VOS BESOINS ET DE VOTRE BUDGET



- ➔ Choisissez l'une des 3 formules proposées, selon le type de soins que vous souhaitez couvrir.
- ➔ Sélectionnez le niveau de prestation attendu pour chaque type de soins.

	Formule 1 Hospitalisation seule [Non responsable]	Formule 2 Hospitalisation + Soins courants [Non responsable]	Formule 3 Complète [Responsable] 
 HOSPITALISATION	4 niveaux au choix	4 niveaux au choix	8 niveaux au choix
 SOINS COURANTS		4 niveaux au choix	8 niveaux au choix
 FRAIS DE SANTÉ			8 niveaux au choix
<b>SURCOMPLÉMENTAIRE</b> [Non responsable]	+ Une <b>surcomplémentaire facultative</b> en hospitalisation et soins courants qui vous permet de choisir librement votre médecin et de minimiser votre reste à charge en cas de dépassement d'honoraires.		

## LES DE SANTÉ SELECT

- Le remboursement des médecines complémentaires, des spécialités d'homéopathie, d'huiles essentielles, de phytothérapie et des actes de prévention.
- Le financement des activités sportives prescrites par votre médecin pour les personnes souffrant d'affections de longue durée (dès le niveau 4 et jusqu'à 60 €/an).
- Une couverture étendue des dépenses dentaires.



## VOTRE FIDÉLITÉ RÉCOMPENSÉE

Dès 2 ans d'adhésion, vous bénéficiez d'une prise en charge renforcée des honoraires et des consultations en médecine complémentaire.

## → DES AVANTAGES ADAPTÉS À VOTRE SITUATION

### SANTÉ SELECT PRO



-50 % pour les familles,  
dès le 2<sup>e</sup> enfant



Eligibilité loi Madelin\*  
pour la Formule 3

### SANTÉ SELECT SENIOR



-10 % pour les couples

\*La loi Madelin permet aux travailleurs non salariés (TNS) de déduire leurs cotisations santé de leur revenu imposable dans la limite d'un plafond fiscal.

## → CONCILIEZ RAPIDITÉ ET SIMPLICITÉ



### LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Souscription immédiate, en ligne,  
grâce à la signature électronique.



### LA TÉLÉTRANSMISSION

Remboursement de vos dépenses en 48h,  
dès que la télétransmission est active.



### VOTRE ESPACE ADHÉRENT

Votre espace adhérent accessible  
à tout moment, pour :

- le suivi en ligne de vos prestations,
- l'envoi de vos documents,
- le téléchargement de votre carte de tiers payant...



### LE TIERS PAYANT

Pas d'avance de frais lors de  
vos consultations médicales, avec  
le tiers payant.

# ➔ BÉNÉFICIEZ DE SERVICES D'ASSISTANCE DE QUALITÉ



## UNE ASSISTANCE PERSONNALISÉE GRÂCE AUX ENVELOPPES DE SERVICES

### ➔ QU'EST-CE QU'UNE ENVELOPPE DE SERVICES ?

- En cas de coup dur ou d'imprévu, nous mettons à votre disposition des "enveloppes de services". Elles correspondent à un montant en euros et vous donnent accès à des services d'assistance.
- Vous choisissez parmi les services proposés ceux dont vous souhaitez bénéficier.
- Exemples : services à la personne, transport, services de garde, soutien psychologique...

### ➔ DANS QUELLES SITUATIONS PEUT-ON LES UTILISER ?

- Hospitalisation (y compris ambulatoire), aide aux aidants, perte d'autonomie, traitement par chimiothérapie ou radiothérapie, maternité, arrêt de travail de votre assistant(e) maternel(le), enfant hospitalisé, décès, grave problème de santé et besoin d'information et de conseil.

### ➔ COMMENT EN BÉNÉFICIER ?



Vous appelez le **01 40 25 53 33**  
(numéro non surtaxé  
accessible 24h/24, 7j/7).  
Un conseiller médico-social  
évalue avec vous votre situation.



Il vous présente les **services appropriés inclus** dans la palette de solutions disponibles.



Vous **choisissez les services** à mettre en place.

### EXEMPLES EN CAS D'HOSPITALISATION AMBULATOIRE

#### Catherine, retraitée



#### Julien, travailleur non salarié



Ces exemples sont présentés à titre indicatif uniquement, sans engagement contractuel.

## UNE ASSISTANCE QUI PREND ÉGALEMENT SOIN DE VOS PROCHES



- Vous pouvez transférer jusqu'à 50 % de votre enveloppe de services en cas d'hospitalisation d'un ascendant ou descendant non assuré au contrat.
- Nos garanties d'assistance interviennent également si vous, ou l'un de vos proches, êtes confrontés à la dépendance et à la perte d'autonomie grâce à des services adaptés aux aidants.



## LA TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE EN ILLIMITÉ

### ⇒ UN SERVICE GRATUIT, SIMPLE ET SOUPLE

- Les téléconsultations en ligne ou en visioconférence sont accessibles gratuitement.
- 24h/24 et 7j/7 sur simple appel auprès du service d'assistance.



## UNE PROTECTION JURIDIQUE SANTÉ

### ⇒ EN CAS DE DÉFAUT DE CONSEIL D'UN PRATICIEN, D'ERREUR MÉDICALE, D'INFECTION NOSOCOMIALE OU D'ATTEINTE À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE OU MORALE...

- Information et conseil par une équipe de juristes.
- Médiation.
- Prise en charge des frais de justice dans la limite prévue au contrat.

# → QUELQUES EXEMPLES DE DÉPENSES

## REMBOURSEMENTS AVEC SANTÉ SELECT EN FORMULE 3 - NIVEAU 4

### HOSPITALISATION

5 jours en chambre particulière :  
**300 €**

Remboursement  
Sécurité sociale :  
**0 €**



Remboursement  
Santé Select :  
**300 €**

### DENTAIRE

Pose d'une couronne céramique  
monolithique du panier  
maîtrisé : **250 €**

Remboursement  
Sécurité sociale :  
**84 €**



Remboursement  
Santé Select :  
**166 €**

### SOINS COURANTS

Consultation à tarifs maîtrisés  
ou consultation à tarifs non maîtrisés avec  
souscription de la surcomplémentaire :  
**44 €**

Remboursement  
Sécurité sociale :  
**16,50 €**



Remboursement  
Santé Select :  
**26,50 €**

Consultation à tarifs non maîtrisés sans  
souscription de la surcomplémentaire :  
**44 €**

Remboursement  
Sécurité sociale :  
**15,10 €**



Remboursement  
Santé Select :  
**19,55 €**

\*La participation forfaitaire est une contribution de 1 €, déduite des remboursements de la Sécurité sociale, pour chaque consultation, acte réalisé par un médecin, examen radiologique et analyse de biologie médicale. Elle s'applique à l'assuré et à ses ayants droit majeurs.

## → POURQUOI CHOISIR ALPTIS



### UN MODÈLE UNIQUE DANS LE MONDE DE L'ASSURANCE

**Sans but lucratif, l'association Alptis a été créée en 1976, à Lyon, par des travailleurs indépendants souhaitant trouver des solutions d'assurance adaptées à leurs besoins. Depuis toujours, nous n'avons qu'un seul objectif : la satisfaction de nos adhérents.**

- Nos valeurs de responsabilité et de solidarité sont ancrées sur une conviction forte : on ne spéculé pas sur la santé.
- Indépendant et équilibré, notre modèle économique vous permet d'accéder à des solutions performantes, au coût le plus juste.
- Nous n'avons pas d'actionnaires à rémunérer, ce qui nous permet de réinvestir nos bénéfices dans l'amélioration de nos services.



### EFFICACITÉ ET PROXIMITÉ

- Vos demandes sont traitées en 48 h.
- Vos remboursements sont consultables en temps réel sur votre espace adhérent.
- Toutes nos équipes de gestion sont basées à Lyon.
- Nous travaillons avec un réseau de 7 700 courtiers conseil et CGPI partenaires, animés par 8 délégations régionales.



# ALPTIS & VOUS

Depuis plus de 40 ans, nous sommes animés par la volonté de vous protéger et de vous accompagner tout au long de votre vie, en co-construisant avec vous des solutions de prévention santé et d'assurance innovantes.

Chez Alptis, nous sommes convaincus que chacun peut devenir acteur de sa santé. C'est pourquoi nous vous proposons :

- Près de 400 actions de prévention santé organisées chaque année, partout en France, auxquelles vous pouvez participer gratuitement.  
[alptis.org/agir-ensemble](http://alptis.org/agir-ensemble)
- Des ateliers de formation à l'utilisation des plantes médicinales ou des huiles essentielles, et des conseils d'experts en médecines naturelles.  
[nature-en-tete.fr](http://nature-en-tete.fr)

Pour tout renseignement, contactez votre courtier conseil ou connectez-vous sur [alptis.org](http://alptis.org)

[alptis.org](http://alptis.org)

 N°Azur 0 810 04 4000

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE



PARTICULIERS - INDÉPENDANTS - ENTREPRISES



SANTÉ



PRÉVOYANCE



ASSURANCE DE PRÊTS



ÉPARGNE RETRAITE



FINANCEMENT



Prévention - Assurance - Financement

**Alptis Assurances** - Intermédiaire d'assurance et gestionnaire du contrat - 25 cours Albert Thomas 69445 LYON CEDEX 03 - Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 000 € - RCS Lyon 395 244 489 - N° ORIAS - 07 005 850 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr) - N° TVA - FR37335244489 - Assurance de responsabilité civile professionnelle et garantie financière conformes au Code des assurances - Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09

**Groupe Smiso Mutuelle des Cadres** - 7/9 place du Théâtre 59800 LILLE CEDEX, mutuelle régie par les dispositions du Livre II du Code de la mutualité (SIREN n° 324 310 614)

**Miltis** - 25 cours Albert Thomas 69003 LYON, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité (SIREN n° 417 934 817)

**Santé Select** est un contrat d'assurance groupe souscrit par les associations Alptis, Apte et Alptis Seniors auprès de Miltis et Groupe Smiso Mutuelle des Cadres.